



Désherbage des féveroles d'hiver et de printemps

Quel herbicide choisir ?

Depuis 1998, la culture de féverole connaît en France un regain d'intérêt. En cinq ans, les surfaces sont passées de 10 000 ha à environ 65 000 ha. Cette culture semble s'inscrire, dans les régions touchées par *Aphanomyces* ou par la cécidomyie, comme une alternative au pois protéagineux. Mais cette augmentation des surfaces n'est pas sans soulever des interrogations, dont celle du choix de l'herbicide.

Catherine Vacher
cvacher@itcf.fr
Fabienne Henriot
fhenriot@itcf.fr
**ARVALIS-
Institut du végétal***

*ARVALIS - Institut du végétal, né de la fusion, le 18 décembre 2002, de l'ITCF et de l'AGPM-TECHNIQUE.



La féverole est sensible à la concurrence des mauvaises herbes ; c'est une espèce peu compétitive vis-à-vis des adventices surtout pendant la phase d'implantation qui est lente.

La prélevée est indispensable car il n'existe pas de solution en post levée seule.

Lutte contre les dicotylédones

La figure 1 illustre les périodes de levées des principales dico-

tylédones rencontrées en culture de protéagineux. Pour détruire ces mauvaises herbes, les applications de prélevée sont indispensables car il n'existe, à l'heure actuelle, aucune possibilité de lutte chimique en post levée. Les spécialités ou les associations couramment utilisées pour lutter contre les renouées, coquelicots, sanves, chénopodes, stellaires.....dans les pois ne sont pas sélectives de

la féverole de printemps. Des pertes de 10 à 20 q/ha sont possibles.

Contrairement à la féverole de printemps, la féverole d'hiver semble posséder un pouvoir de compensation plus important, aussi des essais de sélectivité sont en cours pour déterminer les possibilités éventuelles d'un désherbage en post levée. Six spécialités de prélevée sont actuellement autorisées sur féverole (tableau 1).

Herbicides de prélevée autorisés sur féverole (tableau 1)

Spécialités commerciales	Dose/ha	Autorisées sur		Observations
		Féverole d'hiver	Féverole printemps	
Challenge 600	4,5 l	oui	oui	Efficace sur gaillet et crucifères
Tréplik PL	4 l	oui	oui	Insuffisant sur gaillet. Parcelle relativement propre et salissement restreint. Utiliser 3 l en sol filtrant
Centaure	3 l	non	oui	Efficace sur éthuse et renouée des oiseaux
Prowl 400	3 l	non	oui	Insuffisant sur sanve et gaillet.
Chandor/Triflurée*	4 l	non	oui	Insuffisant sur gaillet. Parcelle relativement propre et salissement restreint
Tersiplène	5 l	oui	non	Attention au sol filtrant
Tersiplène P*	4 l	non	oui	

*Spécialités à base de trifluraline + linuron

Antigraminées foliaires autorisés sur féveroles (tableau 2)

Spécialités commerciales	Dose/ha	Autorisé sur		Observations
		Féverole d'hiver	Féverole de printemps	
Nabu	2,5 l	oui	oui	Autorisé jusqu'en décembre 2003.
Pilot	1,2 l	oui	oui	Possibilité de moduler la dose en fonction du stade des graminées. Dose vivace : 3 l
Targa D +	0,5 l	oui	oui	S'utilise avec 1 l de l'huile végétale estérifiée ou minérale. Possibilité de moduler la dose en fonction du stade des graminées. Dose vivace : 1,25 l
Fusilade X2	0,75 l	oui	oui	S'utilise avec Agora (0,25 à 0,5 l/hl) ou Agral 90 (0,1 à 0,2 l/hl). Possibilité de moduler la dose en fonction du stade des graminées
Fusilade Max	1,5 l	oui	non	

⇨ La spécialité Centaure (DowAgroSciences) est la plus récente. Cette extension d'usage est un des exemples de la collaboration qui s'est établie depuis 1999/2000 avec l'industrie phytosanitaire pour répondre aux besoins des producteurs de féverole pour une meilleure protection de la culture.

Centaure est autorisée à la dose de 3 l/ha, dose différente de celle homologuée sur pois de printemps. Dans les parcelles à ombellifères, éthuse en particulier, il apporte un plus par rapport aux autres produits disponibles sur féverole.

La plupart des herbicides de prélevée autorisés sur féverole sont des produits de contact à absorption racinaire. Pour une bonne sélectivité, il faut intervenir sur des sols dépourvus de grosses mottes et de débris végétaux et veiller à ce que les graines soient correctement enfouies. A la levée, des symptômes de phytotoxicité dus aux herbicides peuvent parfois s'observer, ils ne sont que très rarement dommageables pour la culture.

Rappelons qu'en conditions sèches, situation fréquente au

printemps, l'efficacité des herbicides de prélevée peut être mise en défaut. Si la féverole a été semée avec un écartement de 40 cm entre rangs, un binage est possible.

Lutte contre les graminées

La lutte contre les graminées débute dès la prélevée puisque l'ensemble des herbicides cités

plus haut présentent une efficacité moyenne à bonne sur les graminées excepté sur folle avoine.

En présence de graminées résistantes (le plus souvent, vulpin ou (et) ray grass) aux antigraminées foliaires des céréales appartenant à la famille des "fops" ou "dymes", il est inutile d'appliquer sur féverole, un antigraminée foliaire systémique. Ceux autorisés sur féverole appartiennent aussi aux mêmes familles chimiques (fops et dymes) et groupe de mode d'action que ceux utilisés sur céréales. Dans ces situations, il est donc impératif de lutter contre ces adventices en prélevée et d'y associer toutes les techniques culturales qui permettent d'abaisser le niveau des populations (faux semis, entretien mécanique et chimique de l'interculture).

Contre ray grass, privilégier les spécialités à base de trifluraline + linuron, Tréplik PL.

Contre vulpin, choisir Challenge 600, Tréplik PL...

En absence de vulpin et de ray-grass résistants, le tableau 2 indique les antigra-

minées foliaires autorisés sur féverole.

Et pour conclure

Afin de ne pas être confronté à des problèmes de désherbage sans solution, on évitera de semer cette culture dans les parcelles très infestées en dicotylédones car les possibilités de lutte sont restreintes et les rattrapages de postlevée sont de toute manière non sélectifs de la culture.

Il est donc nécessaire, pour avoir des parcelles propres, de bien désherber chaque culture de la rotation afin de ne pas augmenter le stock grainier. On profitera ainsi dans la rotation, des céréales pour lutter contre les mauvaises herbes annuelles ou vivaces qui ne sont pas, ou peu contrôlées dans la féverole. ■



Période de levée des principales dicotylédones des cultures de protéagineux

